



10 questions ? 10 réponses !

Voici quelques éléments de réponses... Ne pas durcir, ni absolutiser... Rester à l'écoute !

Si le Texte inspirateur rédigé est un cadre de départ, la vie risque de nous conduire à des ajustements en 2014 à l'AMEL ! S'appropriier personnellement le Texte inspirateur : bien des réponses sont formulées déjà dans ce texte.

① Pourquoi cette Fraternité Éducative La Salle ?

Une même passion nous habite : l'instruction et l'éducation humaine et chrétienne des enfants les plus en difficulté. La réponse lasallienne est pertinente aujourd'hui à condition que nous actualisions la tradition reçue du Fondateur : innovation, portage communautaire de la mission ! Donc fidélité créatrice. Actuellement, en France, les Frères seuls ne peuvent assurer la pérennité du charisme lasallien (don de l'Esprit pour le bien commun). Tout peut continuer et se développer si une communion nouvelle s'établit entre frères consacrés et laïcs baptisés pour vivre comme éducateurs « en esprit de foi et de service » cette mission. Chacun doit laisser résonner en lui cet appel à vivre son engagement en vérité et profondeur et répondre ensuite librement.

On peut parler de l'essor du laïcat chrétien depuis Vatican II, et d'une reconnaissance ecclésiale dans le cadre de l'enseignement catholique : nous assurons une mission d'Église !

② Que signifie vivre en chrétien ?

Le Texte Inspirateur souligne « le désir de vivre sa foi chrétienne à la lumière de l'Évangile ... » (cf 1.3)

Ce critère pourrait laisser croire que nous allons assembler « les bons », « les meilleurs », « les vrais lasalliens »... Or, nous sommes tous en chemin de foi et la vie chrétienne ne nous met pas hors jeu, à l'abri des épreuves et des doutes...

Donc humilité, simplicité, service avec tous nos collègues. La parole et les gestes de Jésus dans l'Évangile (bonne nouvelle) sont source de vie, de bonheur vrai, d'humanisation, pourquoi craindre ? La Salle nous invite à devenir davantage disciples (amis-compagnons) de Jésus ! Cette perspective nous permet d'accueillir ceux et celles qui veulent en communauté parcourir un bout de chemin(s) de sens pour reprendre le titre du livret à la rencontre de Celui qui est ainsi nommé « Voici l'homme ». Il nous appelle à vivre de son Esprit au cœur de notre métier.

③ Comment se constituent les fraternités locales ?

En accord avec le délégué de tutelle et le conseil de délégation une « proposition » est faite aux éducateurs d'établissement de proximité : courrier, invitation orale... Une personne relais accepte le rôle de correspondant pour la mise en route concrète des rencontres (cf Fiche référent sur le site). Un temps de probation sera nécessaire avant d'officialiser la démarche et d'appeler les membres présents au nom du Frère Visiteur.

Déjà 23 fraternités locales inter-établissements se sont mises en chemin. 20 groupes demeurent en réseau de proximité et ne se sont pas encore constitués en fraternités locales.

Laisser le temps au temps. Laisser cheminer les personnes, tout en gardant la visée à long terme qui est de créer des « fraternités » dont le nombre de participants permet « *que soient honorés les objectifs et les visées de la Fraternité Éducative La Salle* » (Texte inspirateur 2.1.1)

④ Comment interpeller les membres des communautés éducatives dans nos établissements dans le respect et la liberté de chacun ?... par contagion amicale...

Tout d'abord, vivre la fraternité n'est pas réservé aux membres de la Fraternité Éducative la Salle : cette valeur peut et doit être vécue par tous les membres de toutes les communautés éducatives. Ce n'est pas facile (illusion de communautés fusionnelles !) et toujours en voie de réalisation... Aussi la meilleure « publicité » consiste dans la qualité des relations interpersonnelles au quotidien : joie, attention, respect, entraide, humour...

Si les membres de la Fraternité Éducative La Salle ne vivent pas cela, on ne risque pas d'associer de nouveaux collègues.

Quant à interpeller de nouveaux membres, une information claire et respectueuse, des propositions « si tu veux... », n'ont jamais forcé les consciences. Nos collègues peuvent alors se déterminer ou non.

⑤ Quel engagement sous-tend l'entrée dans la Fraternité Éducative La Salle ?

L'entrée en Fraternité nous permet de donner sens et profondeur à la lumière de l'Évangile et de l'inspiration fondatrice de JB de La Salle à notre métier, notre service, notre mission. Pas d'heures supplémentaires de travail ! Si j'accepte l'implication décrite dans le Texte Inspirateur ([1.4 Engagement](#)) cela suppose une présence régulière aux temps de rencontre et une participation à l'animation.

⑥ Les fraternités locales seront-elles accompagnées ?

Oui, par l'équipe nationale [Laurent Vrignon](#), [Fr Jean-Baptiste Seguin](#), [Caroline Allard](#), [Frédéric Emon](#), [Raphaëlle Mellot](#), [Marie Verschave](#) qui fait le lien avec les « référents » de chaque fraternité, les délégués de tutelle et les visiteurs auxiliaires. Cette équipe fournit des outils d'animation, rédige une lettre qui communique des nouvelles, se déplace dans les délégations sur invitation.

La page d'ouverture du site offre une fenêtre permanente qui permet d'accéder régulièrement à quatre onglets : actualités, outils d'animation, Lettre de la Fraternité, ressources documentaires.

Enfin, des frères dans les délégations participent à la vie des fraternités.

⑦ Aurons-nous beaucoup de réunions supplémentaires ?

Le premier défi sera celui de l'amitié, de la convivialité (sans naïveté) ... Être heureux de retrouver ses partenaires pour accepter l'effort du déplacement et du temps gratuit offert. Le deuxième défi : la qualité du contenu de nos rencontres. Mais pas de vie sans rencontres régulières : la plupart des mouvements ont un rythme mensuel toutes les 5 ou 6 semaines, et même pour des cadres et des personnes en responsabilité ! Le texte inspirateur propose un minimum vital ... Là encore accepter une certaine souplesse et l'initiative locale. En fonction des « fruits » observés, on pourra freiner ou accélérer le rythme.

⑧ Quelles seront les ressources financières de la Fraternité ?

Le réseau des œuvres éducatives participera au titre de « l'animation de tutelle ». Il sera demandé une participation aux membres, cette participation pourrait couvrir les frais d'un « abonnement » à une Publication nationale de Formation et de Ressourcement... Abonnement personnel vaut cotisation.

⑨ Quelles différences avec les équipes lasalliennes ?

L'équipe lasallienne s'adresse à tous les membres de la communauté éducative : espace de rencontre et de relecture des pratiques éducatives, alors que la fraternité locale est un lieu source qui prend le temps de la prière et d'une lecture partagée de l'Évangile, en « esprit de foi ». Les membres s'engagent pour une durée déterminée. Ils répondent à « l'appel » du Frère Visiteur. La Fraternité Éducative La Salle comporte une dimension institutionnelle : le conseil de tutelle et les délégués AMEL sont membres de la Fraternité.

⑩ Qu'en est-il de la dimension institutionnelle ?

Le Texte Inspirateur (cf 2.2) souligne l'élargissement dans la composition du Conseil « sommet et base » sont représentés... Au départ, le premier conseil rassemblera surtout des personnes déjà présentes dans les actuelles instances notamment délégués de tutelle, chefs d'établissement. Même si cet aspect est lointain pour les enseignants, faire prendre conscience de l'enjeu : l'Institut confie l'exercice de la tutelle à la Fraternité Éducative La Salle. Il est donc normal que les personnes missionnées appartiennent à la Fraternité. Le texte « dimension institutionnelle » a été validé, comme le Texte Inspirateur, par les 3 instances de gouvernement (Conseil de District, COMEL, CA de l'ALS). Le Conseil de Tutelle, ainsi que le nouvel organisme de gestion, devrait être mis en place dans l'année scolaire 2013/2014.